

Le 14 juin 2002

Programme de Lisbonne: les résultats attendus ne sont pas là

Séville, 14 juin. À une semaine du sommet européen de Séville, les présidents des 34 confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe, qui forment l'instance décisionnelle la plus haute de l'UNICE, ont discuté aujourd'hui des grands dossiers au programme de l'UE.

Les chefs d'entreprises confirment que le processus de Lisbonne doit demeurer la première des priorités. Ils appellent les chefs d'État et de gouvernement à intensifier leurs efforts pour renforcer la compétitivité et le dynamisme de l'Europe.

Le Conseil des présidents a discuté des points suivants: l'élargissement de l'UE, suivi d'une réflexion sur le dialogue social – y compris une décision sur un accord avec la CES concernant le télétravail –, les moyens de renforcer le développement durable et une liste de "devoirs à faire" pour la Convention sur l'avenir de l'Europe, auprès de laquelle l'UNICE, le porte-parole des entreprises, a qualité d'observateur. Le Conseil des présidents a adopté une déclaration à l'intention du Conseil européen de Séville des 21 et 22 juin.

Les débats du jour peuvent être résumés comme suit.

- **Élargissement de l'UE:** des progrès substantiels ont été réalisés, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour dégager des solutions satisfaisantes et équilibrées aux questions encore ouvertes et combler les lacunes qui persistent dans la mise en œuvre et le respect de l'acquis communautaire dans les pays candidats. À Copenhague, les décisions devraient être prises selon les mérites de chaque pays, et pas uniquement en fonction de considérations politiques.
- **Dialogue social:** faisant suite à la déclaration commune des partenaires sociaux au Conseil européen de Laeken, le Conseil des présidents a donné mandat à l'UNICE d'entamer des discussions avec la CES en vue de définir un programme de travail couvrant un maximum de trois ans.
- **Télétravail:** après huit mois de négociations, le Conseil des présidents a, à l'unanimité, adopté un accord volontaire sur le télétravail qui sera mis en œuvre par les membres de l'UNICE.
- **Développement durable:** les entreprises s'engagent à poursuivre sur la voie de technologies et ressources nouvelles.
- **Convention:** la Convention doit formuler des recommandations qui assureront un environnement favorable aux affaires, au sein duquel les entreprises peuvent fonctionner et concourir dans des conditions d'égalité, mais aussi s'adapter aux défis croissants posés par la mondialisation.

Les présidents de l'UNICE ont également lancé un appel aux chefs d'État et de gouvernement afin que, réunis à Séville la semaine prochaine, ils prennent des décisions sur trois points.

- **Immigration:** dans le cadre de ses efforts en faveur d'une meilleure coordination des politiques d'immigration, le Conseil européen devrait renforcer ses travaux sur le projet de directive relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à la recherche d'un emploi.
- **Brevet communautaire:** les entreprises ont besoin de cet instrument et appellent à l'adoption du règlement aussi rapidement que possible. Il est vital de dégager, sur le régime linguistique et les modalités juridictionnelles, un accord qui rencontre les besoins des utilisateurs.
- **eEurope:** l'UNICE invite le Conseil européen à adopter le plan d'action "eEurope 2005" proposé par la Commission et à faire en sorte que des actions concrètes fassent de l'Europe numérique une réalité.

Une évaluation de la situation économique générale a servi de toile de fond aux débats des chefs d'entreprises. Les membres de l'UNICE ont mis en garde contre un optimisme excessif à l'égard des perspectives économiques.

Note à l'éditeur

L'UNICE est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 34 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 27 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.